



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

*(Article L 2121-10 du Code Général
des Collectivités Territoriales)*

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

le LUNDI 15 OCTOBRE 2018 à 19 Heures 30.

Affiché, le 11 Octobre 2018

ORDRE DU JOUR

Session-----ordinaire

- Approbation du compte rendu de la réunion du 17 Septembre 2018,
- Convention de mutualisation avec Vienne Condrieu Agglomération pour l'assistance commande publique et pour la dématérialisation des marchés publics,
- Salle d'Animation Rurale – règlement intérieur,
- Salle d'Animation Rurale – Tarifs de location,
- Cantine scolaire – Tarif pour accueil enfant bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé,
- Fourniture de repas à l'association « S'épanouir à son rythme » pour la restauration scolaire – Avenant n° 1 à la convention,
- Avenant n° 1 à la convention de mutualisation de la cuisine centrale entre la Commune de Reventin-Vaugris et la Commune de Chonas l'Amballan,
- Attribution d'une subvention au Collège de l'Isle,
- Budget Communal 2018 – Décision modificative n° 3,
- Personnel communal – Avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire,
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal.